

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE
II rue du Caire - PARIS 2ème -

U . N . E . F
I N F O R M A T I O N S

SPECIAL CONGRES

Nouvelle série
2ème année
le 7/3/72
N° 17

Directeur :
Guy KONOPNICKI
Rédaction :

P. MEHAUT
R. FAJNZYLBERG
R. MAURICE.
A. GREINER.

-Imprimerie spéciale de l'UNEF-

Dans moins de trois semaines va se tenir le 60ème congrès de l'UNEF. Evènement pour les étudiants, pour notre organisation, il se situe dans une période de luttes intenses.

La profondeur du mécontentement étudiant s'est aggravée par les nouvelles mesures imposées par Guichard. Au projet de CFFM viennent s'ajouter la réforme du cursus universitaire, le décret sur psycho, la suppression des sursis à la rentrée.

La cohérence de ce plan qui vise à éliminer un nombre toujours plus grand d'étudiants des facultés, à vider les 2ème cycles, à limiter l'enseignement supérieur à un premier cycle secondarisé apparaît plus clairement au yeux des étudiants.

En même temps, se dégage la nécessité d'agir.

Nous avons déjà souligné la profondeur du mouvement de médecine, de celui des CFFM. L'entrée en lutte aujourd'hui d'étudiants de tous les secteurs (IUT-TS, Droit-Sciences etc avec le plan Vedel, Dentaire Paris), marque une étape nouvelle pour le développement de la bataille à l'université.

Notre organisation a dans cette situation d'importantes responsabilités.

L'UNEF a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de batailles, c'est d'elle que dépend la satisfaction des revendications étudiantes par le développement de l'action.

C'est directement pour essayer d'enrayer le développement de l'action et la place croissante que nous prenons que les récentes tentatives du pouvoir de vider les facultés sont intervenues.

De même, le journal Entreprise, organe du patronnat nous décrit comme suit : "l'UNEF est sortie victorieuse, des élections universitaires, l'UNEF représente la majorité des étudiants,"

C'est sur cette base qu'intervient notre 60ème congrès. Les faits ont prouvé la justesse de notre analyse qui faisait dire, au lendemain du 59ème congrès que la rénovation de l'U.N.E.F. permettrait "qu'elle réponde à l'attente de milliers d'étudiants qui veulent combattre pour vivre et étudier dans des conditions décentes et, pour cela veulent une U.N.E.F. combative et démocratique".

Aujourd'hui, il nous faut, après une année d'expérience :

- analyser plus profondément la situation des étudiants, la politique universitaire du pouvoir,
- dégager les axes de la bataille pour l'année à venir,
- et préciser ce que doit être une grande UNEF de combat capable de répondre à l'attente et à la confiance des étudiants.

L'heure n'est plus à la rénovation de l'UNEF et au combat pour lui restaurer une autorité syndicale, mais bien à la constitution d'une organisation qui donnera à chaque étudiant les moyens de se battre pour ses revendications.

En ce sens, notre 60ème congrès doit être un moment particulier de notre action, de notre réflexion. De lui doivent sortir des perspectives claires et des décisions pour l'ensemble des étudiants de masse, car c'est à tous les étudiants que nous nous adressons, il doit être préparé par tous.

-Par notre propagande (tracts, affiches panneaux) par les prises de paroles dans les TP, les amphis, nous devons populariser la tenue de ce 60ème congrès, sa préparation par les congrès de CA et d'AGE, ses objectifs.

- Nous devons associer largement les amphis, les TD à la discussion de la plate-forme de l'U.N.E.F. en la présentant partout. Pas un TD qui n'ait connaissance de cette plate-forme!

- Les axes revendicatifs doivent être aussi l'objet d'une large discussion. Pas un congrès de CA, d'AGE ne doit se terminer sans décision d'action. Ces décisions doivent avoir été au préalable élaborées avec l'ensemble des étudiants.

De même, si nous voulons que l'U.N.E.F. soit réellement l'organisation des étudiants, c'est avec eux que nous devons définir son orientation.

Nous devons ainsi faire de notre congrès, de sa préparation un évènement pour les étudiants, pour l'université.

Agir en ce sens, c'est, avant toute chose, veiller au renforcement de notre organisation, à l'adhésion d'un nombre important d'étudiants. En cette période de préparation du congrès, proposer l'action à un étudiant, le faire adhérer, c'est, plus que jamais, lui donner les moyens de se défendre, de construire son organisation syndicale.

La bataille financière est aussi un moment indispensable de cette préparation. Les objectifs fixés au dernier CN sont à la hauteur de la préparation de masse que nous voulons donner au congrès : 200 F pour un délégué, cela veut dire 200 étudiants contactés qui versent pour permettre à leur représentant d'aller à Paris et de contribuer au développement de l'action.

D'importantes initiatives de masse doivent aussi être prises autour du congrès.

- initiatives revendicatives par la tenue le jour ou autour des congrès de villes de journées d'action, manifestations, délégations sur les principales revendications.

La journée nationale grèves et de manifestations des facultés de lettres et de sciences du 14 sera un moment important de cette préparation du congrès.

- Initiatives culturelles, ou diverses permettant là encore d'associer les étudiants à la préparation du congrès.

Les assises nationales des étudiants d'IUT et TS convoquées par l'UNEF LES 26 et 27 février soumettent aux étudiants d'IUT la plate-forme revendicative suivante.

Cette plate-forme doit être discutée et amendée dans chaque IUT ou ITS. L'ensemble des amendements ou textes complémentaires seront débattus le 22 mars au cours du congrès de reconstitution de la F?ET. Les textes ou amendements élaborés dans les IUT ou ITS doivent parvenir au BN le plus rapidement possible.

PLATE FORME REVENDICATIVE IUT:

- Pour l'attribution d'une allocation d'études pour tous les étudiants qui en ont besoin.

Elle permettra d'atténuer la sélection sociale. Elle permettra aux étudiants de choisir leurs études en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités. Cette allocation sera versée 12 mois par an et indexée sur la hausse des prix.

- Pour des stages indemnisés systématiques, permettant un réel enrichissement de la formation professionnelle. Ces stages doivent être fournis par l'IUT et sous le contrôle des enseignants.

- Pour la répartition de la taxe d'apprentissage par l'Education nationale afin d'éviter la main mise patronale sur les IUT.

- Pour l'intégration immédiate du DUT dans les conventions collectives conformément à la loi de juillet 71.

- Pour le réajustement des programmes dans le sens d'un approfondissement des enseignements théoriques de base ; ceci pour permettre une éventuelle poursuite des études, ou bien recyclage dans le cadre de la formation permanente.

- Etablissement d'un système d'équivalence entre les IUT et l'université ou les grandes écoles (conformément à la loi de juillet 71)

création de maîtrises de technologie ouverte aux étudiants d'IUT DE TS, d'université ainsi qu'aux travailleurs justifiant d'un niveau de qualification équivalent au DUT.

- pour la reconnaissance du droit syndical.
- pour la démocratisation de la gestion des IUT, et la suppression du caractère dérogatoire (élection du directeur etc;...)

PLATE FORME REVENDICATIVE TS:

IS Amélioration des conditions de vie et d'études, un TS ne peut être étudiant et salarié, s'il veut étudier dans de bonnes conditions.

Nous demandons :

- Augmentation immédiate du nombre et du taux des bourses (versement au début du trimestre)
- A plus long terme, remplacement des bourses par une allocation d'études versée 12 mois par an. Elle tiendra compte de la situation sociale propre de l'étudiant et sera indexée sur la hausse des prix.
- II-Contenu de l'enseignement : Les horaires surchargés, l'imprécision des programmes; la manque de contact avec la vie active entraînent un enseignement technique inadapté aux exigences de notre société.

Nous demandons la création de commissions nationales regroupant des représentants des enseignants, des étudiants, des syndicats ouvrier du patronnat pour établir :

- des programmes nationaux précis et équilibrés.
- des stages rémunérés en liaison avec les programmes nationaux.
- III- Les débouchés : l'augmentation du nombre de chômeurs parmi les jeunes rend notre avenir incertain.

NOUS DEMANDONS : - la reconnaissance et l'inscription immédiate du BTS dans les conventions collectives nationales basées sur un indice minimum réajusté suivant les spécialités.

- établissement d'un système d'équivalences entre les TS et l'université ou les grandes écoles (conformément à la loi de Juillet 71)

- création d'une maîtrise de technologie ouverte aux étudiants d'IUT, de TS, d'université ainsi qu'aux travailleurs justifiant d'un niveau de qualification équivalent au BTS.

-IV- vie de l'étudiant dans le lycée : Nous demandons la reconnaissance du statut d'étudiant pour les TS.

- obtention des libertés syndicales, droit d'affichage, de réunion, locaux pour les organisations syndicales représentatives.

MODALITES DE DESIGNATION DES DELEGUES
AU 60ème CONGRES DE L'UNEF

Par CA : - 2 délégués de 3 à 49 adhérents,
-- 4 délégués de 50 à 499 adhérents, (2 supplémentaires
par tranche de 100 adhérents)

Par ville :
-- 2 délégués du Bureau d'AGE
-- 1 délégué par tranche de 30 adhérents,

Le nombre de délégués sera arrêté d'après le nombre de cartes renvoyées et payées au BN au 21 mars au matin.

QUE DOIT DISCUTER CHAQUE CA DES LA
PREPARATION DU CONGRES

Chaque adhérent doit être muni de la plate-forme qui lui aura été envoyée par la poste accompagnée d'une lettre du Bureau d'AGE.

-- Chaque CA doit tenir une assemblée générale où il :

- 1) discute et amende les textes proposés par le BN.
- 2) discute de son activité au niveau de la fac et fixe ses axes de bataille.
- 3) élit sa direction de CA.
- 4) désigne ses délégués au congrès national sur la base vue plus haut.
- 5) désigne ses représentants au congrès de ville
- 6) mandate ses délégués précisément pour le congrès national sur l'ensemble de ces questions.

- Chaque ville doit tenir son congrès de ville et désigner ses représentants et élire sa nouvelle direction.

Le BN propose que chaque congrès décide de motions de ville , qui sur la base de l'orientation générale de l'UNEF décide de l'activité dans les mois à venir et soient des textes de masse à diffuser à l'intention des étudiants sur les questions cruciales dans la ville.

Le BN propose d'autre part que chaque ville vote des motions suivantes :

-1) pour soutenir les élus au CNESR lors de la discussion du 17 mars sur les réformes proposées par Guichard (CFFM, Sciences-Eco, Numerus clausus...)

Egalement une motion pour soutenir la demande d'entrevue de l'UNEF auprès de Guichard.

-2) de solidarité avec les peuples d'Indochine en tirant sur le succès de la conférence internationale de Paris.

-3) Par rapport au procès de l'UNEF du 22 mars (cf motion à reprendre)

Nous vous demandons de faire parvenir le compte-rendu intégral du congrès de ville au BN comprenant :

- le rapport
- les votes sur textes, direction motions
- les textes des motions
- les amendements
- des photos
- des articles de journaux régionaux.

Nous vous demandons de nous faire parvenir les noms des délégués, leur CA, adresse et responsabilités avant le 19 mars accompagné de 50 F par délégué, coût du mandat provisoire.

MANDATS :

Le coût total des mandats et de 200F, il comprend :

- l'hébergement, et les repas,
- le prix du voyage,
- le billet du gala de l'UNAF.
- les textes remis aux délégués,

Ce prix a été décidé d'un commun accord avec les GAE et CA parisiens lors du Collectif National tenu les 19 et 20 février.

Chaque ville veillera à atteindre les sommes fixées pour lui permettre d'avoir un nombre suffisant de délégués correspondant à ses effectifs.

Le BN attire l'attention de l'ensemble des camarades sur la présence au Congrès et durant l'ensemble du déroulement du congrès des camarades délégués. Il s'agit en effet d'y faire à nouveau la preuve d'un sérieux, d'une réflexion et d'un dynamisme de masse.

C'est pourquoi, devant l'ensemble des organisations syndicales, les délégués étrangers, la presse et les personnalités, nous devons avoir une attitude à la hauteur de ces responsabilités avec nos 1000 délégués.

Le nombre de délégués sera calculé sur la base des talons remis au BN et réglés financièrement (7 francs par carte)

VALIDATION- AGREMENT :

De nombreux CA existants depuis le dernier congrès ne sont pas encore déposés à la préfecture et enregistrés officiellement.

Le BN et la commission de contrôle insistent sur cet état de fait et la nécessité de le régulariser. Ces CA ne seront validés que s'ils font la preuve :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1) de leur dépôt juridique2) de la tenue d'une AG électorale. |
|--|